

C.C.A.S. d'ESBLY  
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE



CANTON DE CRECY  
Arrondissement de Torcy

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU C.C.A.S.  
N° 2023/11/18**

**SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2023**

*L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Esbly, régulièrement convoqués le 15 novembre 2023, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Président*

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13**

**NOMBRE DE PRESENTS : 09**

**NOMBRE DE VOTANTS : 12**

**PRESENTS** : M. Ghislain DELVAUX, Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Corinne CESARIN, Mme Elisabeth CHENNEBAULT, M. Jean-Luc GARNIER, M. Julien GENTY, Mme Eléonore JOCK, Mme Patricia LHUILLIER, Mme Thérèse ROCHE

**POUVOIRS** : Mme Caroline EPINAT à Mme Thérèse ROCHE, Mme Tulla HEDRICOURT à Mme Eléonore JOCK, M. Francesco PITARI à M. Jean-Luc GARNIER

**ABSENTE EXCUSEE** : Mme Samia BRESCHIGLIARO

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Julien GENTY

**OBJET : Attribution d'une subvention pour l'association « Aide à Domicile Centre 77 »**

Monsieur Ghislain DELVAUX rappelle que l'association Aide à Domicile Centre 77 dont dépend le Point Autonomie Territorial de Coulommiers, a une mission d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et de soutien aux personnes âgées, à leurs proches aidants et aux professionnels qui accompagnent les personnes en perte d'autonomie et œuvre pour le maintien à domicile.

Le Point Autonomie Territorial de Coulommiers informe et accompagne des administrés de la commune.

Il est proposé de verser une subvention de 2000€ au titre de l'année 2023 à l'association Aide à Domicile Centre 77 pour le Point Autonomie Territorial de Coulommiers.

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

ID : 077-267703239-20231123-20231118-DE



**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu l'instruction budgétaire et comptables M14,**

**Vu le Budget Primitif 2023 voté le 16 mars 2023,**

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention ponctuelle d'un montant de deux mille euros (2000.00€) versés à l'association « Aide à Domicile Centre 77 » pour le P.A.T. de Coulommiers
- **DIT** que les crédits sont prévus au chapitre 65 du budget 2023.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Esbly, le 23 novembre 2023

Le Président,

Ghislain DELVAUX

